

Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières

Comité mixte sur la santé et la sécurité au travail

le 10 décembre 1999

10h30

Siège social

PRÉSENTS:	Représentants-es des travailleurs-es:	Jean-Noël Frigo, FEESO - Hearst Steve Guertin, AEFO - Kirkland Lake Ronald Lafrenière, SCFP - Timmins Marlene Lalonde, AEFO - Virginiatown Aurel Perrier, SCFP - Cochrane
	Représentants-es Du Conseil:	Guy Catelier, point de service - Hearst Roger Gauthier, AEFO - Timmins Louis Larabie, Point de service - Kapuskasing Yves Meloche, Siège social - Timmins Jocelyn Roy, Siège social - Timmins
	PERSONNEL:	André Lévesque, conseiller en santé et sécurité au travail Lucie Hatton, secrétaire rédactrice
ABSENTS:	Représentants-es des travailleurs-es	Lyse Cardinal, École Sacré-Coeur - New Liskeard Serge Gagné, FEESO - Kapuskasing

1. Adoption de l'ordre du jour

Proposée par: Roger Gauthier
Appuyée par: Jean-Noël Frigo

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Adoptée

Y. Meloche suggère que la prochaine réunion ait lieu par conférence téléphonique. Les membres sont d'accord.

2. Adoption du rapport de la dernière réunion

Proposée par: Ronald Lafrenière

Appuyée par: Jocelyn Roy

QUE le procès-verbal de la dernière réunion - 5 novembre 1999 soit accepté tel que présenté.

Adoptée

Le procès-verbal de la réunion du 5 novembre 1999 est signé par les deux coprésidents. Il sera envoyé dans tous les lieux de travail avec la mention "prière d'afficher".

3. Rapport de l'atelier de formation - membres agréés

Les trois membres ayant participé à l'atelier de formation ont émis leurs commentaires. A. Perrier s'interroge sur l'existence du livret vert en langue française (la Loi sur la santé et sécurité au travail). On aborde la question de l'affichage de la Loi. Étant donné que la Loi est uniquement en anglais elle ne sera pas affichée. Dès que le Conseil recevra la version française, elle sera distribuée. R. Gauthier encourage les membres à communiquer au 1-800-268-8013 afin de mettre de la pression sur le ministère du Travail pour imprimer la Loi en français.

A. Lévesque informe le comité qu'une deuxième session de formation est prévue en février ou mars à Ottawa. De plus, il fait part aux membres qu'il y aura un deuxième volet spécifiquement pour les conseils scolaires.

4. Manuel en santé et sécurité au travail

Une section du manuel en santé et sécurité au travail du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières est remise aux membres du comité. A. Lévesque indique qu'il est à préparer un manuel modèle. Une mise à jour de ce manuel sera faite lorsqu'il sera complété.

5. Rapport sur l'identification des membres délégués dans les lieux de travail

Y. Meloche souligne qu'il reste encore à choisir neuf (9) délégués pour que la liste soit complétée. Dès qu'elle sera finalisée, elle sera envoyée par courriel.

6. Rapport préliminaire:

a) trousse de premiers soins

Chaque école devrait avoir une trousse de premiers soins. Il est suggéré que les membres délégués s'assurent de vérifier occasionnellement la trousse quant à son contenu.

b) formation en premiers soins

A. Lévesque fait une comparaison entre les cours offerts par la société canadienne de la Croix-rouge et par l'Ambulance Saint-Jean. De plus, il précise qu'une session de formation sera offerte dans la région de Timmins, Hearst, Kapuskasing, New Liskeard et Cochrane-Iroquois Falls.

7. Rapport sur les accidents survenus au travail

A. Lévesque donne un survol des accidents survenus au travail pour la période du 1 septembre 1999 au 30 novembre 1999. Ce sommaire est suivi d'une discussion sur les accidents. Pour motiver les membres du personnel on discute de la possibilité de mettre en place un programme d'encouragement.

8. Inspections des lieux de travail:

a) modalités

On recommande l'inspection d'une école aux fins des sessions de formation pour l'inspection des lieux de travail à l'intention des membres du comité.

b) outils

Il est indiqué que les formulaires et documents pour les inspections seront présentés à une prochaine réunion.

9. Autres

Suite à une discussion en tant que méthode de prévention des accidents, on informe le comité que certains appareils pour faciliter le déplacement sécuritaire de mobilier de bureau sont disponibles et devraient être considérés. Une demande sera faite auprès de M. George Beaulieu afin de nous fournir un vidéo et autres renseignements sur ces produits.

Clôture 13h25